



Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du jeudi 24 novembre 2011

Membres du Bureau en exercice : 31

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au Grand Besançon, La City - 4 Rue Gabriel Plançon - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET jusqu'à 21h00, puis sous la Présidence de M. Gabriel BAULIEU.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.2.1, 1.2.2, 1.2.3, 1.2.4, 2.2, 7.1

La séance est ouverte à 17h10 et levée à 22h10

Etaient présents : Jean-Louis FOUSSERET (jusqu'au rapport 2.2), Gabriel BAULIEU, Jean-Claude ROY, Nicolas GUILLEMET, Jean-Yves PRALON, Robert STEPOURJINE, Jean-Pierre GOVIGNAUX, Jean-Pierre TAILLARD, Raymond REYLE (à partir du rapport 1.2.1 et jusqu'au rapport 2.2), Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, Jean-Jacques DEMONET (jusqu'au rapport 2.2), Annie MENETRIER (jusqu'au rapport 2.2), Marcel FELT, Bernard GAVIGNET (à partir du rapport 1.2.1), Daniel HUOT, Frank MONNEUR (à partir du rapport 1.2.1 et jusqu'au rapport 2.2), Claude PREIONI, Jean-Paul DILLSCHNEIDER, Roland DEMESMAY, Danièle POISSENOT (jusqu'au rapport 2.2), Pierre CONTOZ, Alain BLESSEMAILLE, Eric ALAUZET, Patrick RACINE (à partir du rapport 1.2.1)

Etaient absents : Nicolas BODIN, Emmanuel DUMONT, Yves GUYEN, François LOPEZ, Jean-Pierre MARTIN, Bernard MOYSE, Serge RUTKOWSKI

Secrétaire de séance : Pierre CONTOZ

Procurations de vote :

Mandants : E. DUMONT (jusqu'au rapport 2.2), Y. GUYEN, JP. MARTIN

Mandataires : D. POISSENOT (jusqu'au rapport 2.2), JC. ROY, M. FELT

Créances irrécouvrables 2011

Rapporteur : Gabriel BAULIEU, Vice-Président

Commission : Finances, Ressources Humaines, Communication, TIC

Inscription budgétaire	
BP 2011 et PPIF 2011-2015 Budget Principal Budget Annexe Déchets Budget Annexe CRR	Montant prévu Budget 2011 : 4 503 € (Principal)
	Montant prévu Budget 2011 : 21 550 € (Déchets)
	Montant prévu Budget 2011 : 670 € (CRR) <i>(Financés par l'enveloppe des dépenses imprévues)</i>
	Montant de l'opération budget Principal : 4 097,61 €
	Montant de l'opération budget annexe Déchets : 21 517,93 €
	Montant de l'opération budget annexe CRR : 660,50 €

Résumé :

Il est proposé d'inscrire en créances irrécouvrables la somme de 26 276,04 €.

Le Trésorier du Grand Besançon a transmis à la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon les états des produits irrécouvrables pour divers motifs.

La ventilation des produits non recouverts s'établit comme suit :

- Budget Principal : 4 097,61 €
- Budget annexe Déchets : 21 517,93 €
- Budget annexe CRR : 660,50 €

I. Budget Principal

N° liste	Exercice	Montant
396733915 du 28/03/2011	2008-2009-2010-2011	4097,61
	Sous-Total	4097,61

Ce montant global correspond à 19 factures de dépôts aux Andiers dues par des entrepreneurs.

II. Budget Annexe Déchets

N° liste	Exercice	Montant
389301115 du 28/03/2011	2007-2008-2009-2010	20 845,39
655542315 du 14/10/2011	2009-2010-2011	179,05
655542915 du 14/10/2011	2010-2011	493,49
	Sous-Total	21 517,93

Le montant global concerne les poursuites de non-paiement sur 455 factures d'ordures ménagères. Les sommes supérieures à 500 € correspondent à des cas de liquidations judiciaires.

III. Budget Annexe CRR

N° liste	Exercice	Montant
140280025 du 08/10/2010	2007-2008-2009-2010	660,50
	Sous-Total	660,50

Ce montant global correspond à 16 factures de droits d'écolage.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'admission en créances irrécouvrables de :

- 4 097,61 € au titre du Budget Principal,
- 21 517,93 € au titre du Budget Annexe Déchets,
- 660,50 € au titre du Budget Annexe CRR.

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0

Préfecture de la Région Franche-Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité DRCT
Reçu le - 2 DEC. 2011